

Le Collège Saint-Maurice, établissement d'enseignement secondaire privé, accueillant près de 700 élèves, est à la recherche d'un(e) **technicien(ne) en loisirs** pour un poste à temps partiel **(20 heures par semaine)**. Aux 20 heures par semaine, s'ajoutent 7,25 heures de surveillance à la bibliothèque (au taux horaire de technicien en loisirs) pour un total de **27,25 h**.

Nature du travail

Sous l'autorité de la direction des élèves, le technicien en loisirs voit à organiser les activités sociales, parascolaires, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent comme loisirs.

Attributions caractéristiques

Le technicien en loisirs participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives telles que : la musique, le théâtre, le cinéma, certaines conférences, les arts plastiques, les expositions, les tournois de sport, les sorties récréatives et de plein air ainsi que les journées d'activités spéciales ou thématiques (fête d'Halloween, de Noël et autres).

Il participe au choix d'activités; il élabore l'horaire du programme et en assure le fonctionnement; il explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corrige ou en fait rapport à la direction, selon les directives établies. Il doit également veiller à respecter le budget dédié aux activités de la vie étudiante.

Il se sert des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir.
- Dynamisme et capacité d'innovation souhaités
- Bonne maîtrise du français oral et écrit exigée
- Bonne maîtrise des logiciels tels qu'Excel, Google Form, etc.

Traitement : Selon la politique salariale de notre établissement

Entrée en fonction : 13 août 2018

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 18 mai, avant 12 h à :

Collège Saint-Maurice
Poste de technicien en loisirs
Courriel : info.college@csm.qc.ca
Site Web : www.csm.qc.ca

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats pour leur intérêt pour ce poste, cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Le Collège Saint-Maurice souscrit aux chances d'égalité en emploi.